



Adoption simple - opposition par enfants

Par **mafamille**, le **25/09/2015** à **14:47**

bonjour, les enfants issus d'un premier mariage de l'adoptant peuvent-ils s'opposer à l'adoption simple de l'enfant majeur de son épouse qui est la mère de la future adoptée ?
merci d'avance

Par **amajuris**, le **27/09/2015** à **11:46**

bonjour, il n'y a pas lieu de demander l'avis de ses enfants pour adopter même si l'adopté a les mêmes droits à successions que les autres enfants, ce qui peut poser problème.
vous pouvez consulter ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1094>
salutations.

Par **mafamille**, le **27/09/2015** à **13:28**

bonjour amajuris, Merci beaucoup d'avoir répondu à ma question d'autant que la réponse va ravir ma petite fille.
encore merci